

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 21
Pouvoirs : 06
Excusé : 00
Absents : 02
Qui ont pris part
à la délibération : 27

SEANCE DU 27 JANVIER 2025

Date de convocation : 20 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept janvier à dix-huit heures trente le conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – M. FRANCESCHINI Damien – M. CLAVE Denis - M. DEZERAUD Philippe - M. CALMET Pierre – M. SAUVAT Sebastien - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoirs : M. VINCENT Romain donne pouvoir à M. BLANC Romain ; M.CHAMBELLAND Michel donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie ; M. QUENET Xavier donne pouvoir à M. MARIN Michel ; M.CAILLEAUX Rémi donne pouvoir à M. TOULOUSE Christian ; Mme ASNARD Marjorie donne pouvoir à Mme VIENOT Véronique ; Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. CLAVE Denis.

Excusé :

Absents : Mme SAUQUET Adeline; M. LE PEN Jean-Ronan.

Secrétaire de séance : M. FRANCHESCHINI Damien.

3. DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL AU TITRE DE « NOS COMMUNES D'ABORD » POUR L'ANNEE 2025 - TRAVAUX DE RENOVATIONS THERMIQUES ET ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE LOUIS CLEMENT A SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Monsieur le maire informe mesdames et messieurs les conseillers municipaux qu'il souhaite solliciter une subvention auprès du conseil régional au titre de « Nos communes d'abord » pour le projet suivant : rénovations thermiques et énergétique envisagées sur le groupe scolaire Louis Clément.

Les actions éligibles doivent permettre la rénovation énergétique des bâtiments dans un objectif de réduction durable de leurs consommations énergétiques et de préservation du confort thermique dans un contexte de réchauffement climatique.

Monsieur le maire précise que la commune a mandaté le syndicat « Territoire d'énergie du Var » (ex-SYMIELECVAR) pour assurer les études ainsi que la maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation thermique et énergétique du groupe scolaire Louis Clément.

Il résulte des études réalisées que les travaux permettront une réduction des consommations de près de 74% et des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 77% grâce aux travaux suivants :

- relamping led dans les bâtiments ;
- deux installations photovoltaïques (2 x 9KWc) et l'installation photovoltaïque (46 KWc) ;
- l'isolation des murs par l'extérieur sur 3 bâtiments et de l'intérieur pour un bâtiment ;
- l'isolation de la toiture d'un bâtiment ;
- le changement de certaines menuiseries ;

- l'installation de 44 unités PAC air / air.

Monsieur le maire précise que le coût prévisionnel des travaux est estimé à la somme de 804 780,00 € H.T

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Nature des dépenses	Montant H.T. en €	Partenaires	Montant H.T. en €	%
Travaux de rénovation thermique et énergétique du groupe scolaire Louis Clément	804 780,00 €	Fonds vert 2024 (notification le 17-12-2024)	131 131,95 €	16,30%
		DSIL 2025	273 625,20 €	34,00%
		Conseil Régional 2025 "Nos communes d'abords"	200 000,00 €	24,85%
		Autofinancement	200 022,85 €	24,85%
TOTAL	804 780,00 €	TOTAL	804 780,00 €	100,00%

Le conseil délibérant,

- OUI l'exposé de monsieur le maire ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE.

D'autoriser monsieur le maire à solliciter auprès du conseil régional une subvention d'un montant de 200 000,00 € dans le cadre de « Nos communes d'abord ».

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT